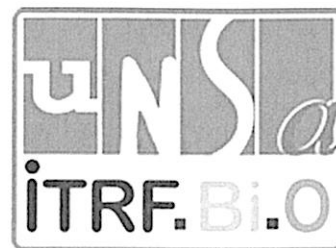




Elections des représentants des personnels BIATSS

Aux Conseils centraux de l'université Bordeaux Montaigne du 26 Mars 2024



Le Conseil d'Administration (CA)

Il comprend 36 membres, dont 28 membres élus (dont 6 personnels BIATSS).

Le CA assure un rôle de gouvernance avec l'équipe présidentielle. Il « détermine la politique de l'établissement » et en vote le budget. Il approuve les comptes de l'université ; il définit, qualifie et adopte les conditions générales de recrutement, d'emploi et de rémunération des personnels, et peut à ce titre voter des dispositifs d'intéressement. Le Conseil d'Administration est l'instance qui élit le Président de l'université.

Dans un contexte **de forte tension budgétaire** que connaissent les établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche et qui s'amplifie (*masse salariale extrêmement tendue, fonctionnement par appels à projets, réforme de la fonction publique et réforme des retraites,...*), **les choix politiques impactent plus que jamais les conditions de vie et de travail au sein de l'Université.**

Le Conseil académique (CAC)

Il est constitué des membres de la commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) et de la commission de la recherche (CR). Il a des compétences décisionnelles.

La CFVU est composée de 40 membres (dont 4 personnels BIATSS). Elle répartit les moyens alloués pour la formation, délibère sur les règles relatives aux examens et adopte les modalités de contrôles des connaissances. Elle a en charge l'évaluation des enseignements et décide des orientations et de l'accompagnement en faveur des étudiants.

La CR est composée de 40 membres (dont 4 personnels BIATSS). Elle répartit les moyens alloués à la recherche, et détermine les règles concernant les laboratoires.

Notre mission au sein des conseils centraux sera de :

- *Représenter l'ensemble des personnels et de participer aux discussions pour faire entendre notre voix avec détermination,*
 - *Défendre nos emplois et préserver au mieux nos statuts face à la casse de la fonction publique initiée par le gouvernement,*
 - *Veiller à la pérennisation de nos régimes indemnitaires statutaires et équitables pour les personnels au sein de notre université,*
 - *Lutter contre la précarité des personnels sous contrat. Continuer à améliorer les rémunérations et conditions de vie et de carrière des contractuels en défendant au CA les idées et propositions soutenues par nos élus participant aux groupes de travail et au CSAE.*
 - *Veiller à la préservation des règles démocratiques au sein de notre établissement avec un véritable dialogue social. Défendre des principes en mettant en avant la dimension humaine dans nos revendications.*
 - *Défendre et protéger nos conditions de travail, en veillant aux calendriers, à la mise en œuvre des missions de tous et à l'organisation (télétravail, extension des horaires d'ouverture...).*
 - *Améliorer les conditions de travail de vie et de sécurité pour les personnels et étudiants, sur le campus.*
- Nos élus sont présents et disponibles auprès de tous les personnels pour vous écouter et vous rencontrer.*

Je Vote UNSA

